



**Règlement  
Swiss Regio Cup  
2024/25**

## 1. Compétitions

### Swiss Regio Cup

La Swiss Regio Cup est composée de 9 journées de compétition avec deux courses et d'une journée de finale avec deux courses. Les courses peuvent être disputées sous forme de super-G, de slalom géant ou de slalom ; quatre courses de slalom géant au moins doivent être disputées. Les courses de la Swiss Regio Cup peuvent prendre la forme de courses A, B ou C régionales. Pour la Swiss Regio Cup, ces courses sont validées dans les catégories Swiss Regio Club prescrites.

### Finale de la Swiss Regio Cup / Championnats suisses amateurs

Les épreuves de la journée de finale (troisième dimanche du mois de mars doivent être disputées sous forme de slalom géant. La 19 course (Swiss Regio Cup ordinaire) et la 20 course (épreuve finale de la Swiss Regio Cup et Championnats suisses amateurs) se déroulent le jour de la finale. En cas de besoin, les courses peuvent être échangées avant le départ de la journée finale.

Ordre de départ selon le règlement des compétitions.

## 2. Régions des compétitions

### Swiss Regio Cup

Les compétitions doivent être réparties entre les régions Suisse romande, Suisse centrale et Suisse orientale.

### Finale de la Swiss Regio Cup / Championnats suisses amateurs

La journée de la finale des Championnats suisses amateurs est attribuée chaque année à une région différente en fonction des candidatures.

### Participation

La participation à la Swiss Regio Cup est ouverte à tous les athlètes à partir de la catégorie U18 et titulaires d'une licence de ski alpin Swiss-Ski valide.

## 3. Catégories

La Swiss Regio Cup est disputée pour les catégories suivantes.

Femmes	Hommes
U18 (17 à 18 ans)	U18 (17 à 18 ans)
U21 (19 à 21 ans)	U21 (19 à 21 ans)
Femmes 1 à Femmes C3 (22 à 45 ans)	Hommes 1 à Hommes A3 (22 à 45 ans)
Femmes C4 à Femmes C11 (à partir de 46 ans)	Hommes A4 à B13 (à partir de 46 ans)

## 4. Classement

### Swiss Regio Cup

Les points des huit meilleures courses de Swiss Regio Cup plus les courses de la Swiss Regio Cup du jour de la finale sont pris en compte pour le classement final. En cas d'égalité de points entre des athlètes sur une place de podium après la dernière course (rangs 1 à 3), le classement de l'ultime course de la finale de la Swiss Regio Cup sera déterminant pour le classement final.

## Championnats suisses amateurs

Voir le Règlement des Championnats suisses amateurs et la Convention d'organisation.

## 5. Points

Les points de la Swiss Regio Cup sont répartis par catégorie comme suit :

Rang	Points	Rang	Points
1	100	9	25
2	80	10	20
3	60	11	15
4	50	12	10
5	45	13	10
6	40	... à l'arrivée	10
7	35	DNF	5
8	30	DNS	0

## 6. Prix

### Swiss Regio Cup

Si deux courses ont lieu (2x frais d'inscription), deux remises de prix doivent également être organisées. Il est recommandé de récompenser au moins les trois premiers par un cadeau et, si possible, de remettre un petit prix (en nature) à tous les participants.

### Championnats suisses amateurs

Médailles pour les rangs 1 à 3. Tous les participants reçoivent un prix souvenir.

### Classement Swiss Regio Cup

Le pavillon des prix contient des prix équivalents par catégorie. Les athlètes les mieux classés au général peuvent choisir les prix en premier. Des prix sont disponibles pour les premiers 30% des athlètes par catégorie. Si le nombre des athlètes est très faible, des prix sont distribués au moins aux trois premiers (aucune distribution de prix séparée pour la finale).

## 7. Calendrier des courses

Les compétitions entrant en considération pour la Swiss Regio Cup sont sélectionnées chaque année par un comité composé de représentantes et représentants du groupe de travail Sports de compétition régional et le chef COC. Les organisateurs intéressés peuvent soumettre leur candidature au responsable du calendrier ski alpin de Swiss Ski jusqu'à fin mai.

## 8. Exigences posées à l'organisateur

### Swiss Regio Cup

Sous réserve de dispositions divergentes du présent Règlement, le Règlement des compétitions de Swiss Ski s'applique pour l'organisation et la tenue des compétitions.

Le logo de la Swiss Regio Cup doit être placé en haut à gauche dans l'en-tête de la publication de l'événement, de la liste de départ et du classement. La désignation « Swiss Regio Cup » doit apparaître comme titre.

### Championnats suisses amateurs

Voir le Règlement des Championnats suisses amateurs et la Convention d'organisation.

Les proclamations des résultats des Championnats suisses amateurs et de la Swiss Regio Cup auront lieu simultanément dans le cadre de la journée de finale.

### Présence Swiss-Ski

Swiss-Ski bénéficie d'une présence de base avec les sponsors de la Fédération à un emplacement central et bien en vue, conformément à la liste suivante :

- 1 drapeau Swiss-Ski / 1 drapeau Sunrise / 1 drapeau par sponsor de la Fédération
- 1 banderole Swiss-Ski / 1 banderole Sunrise / 1 banderole par sponsor de la Fédération



L'organisateur connaît les segments de marché dans lesquels opèrent les principaux sponsors de Swiss Ski et en tient compte. En cas de chevauchements éventuels, il convient de se concerter préalablement avec Swiss-Ski. En ce qui concerne les autres segments de marché, l'organisateur est libre (la publicité pour le tabac et l'alcool est exclue).

### Communication

L'organisateur envoie un bref rapport avec photo à [medien@swiss-ski.ch](mailto:medien@swiss-ski.ch) après la course de la Swiss Regio Cup. Ce rapport mentionne au moins les points suivants :

- le nombre de participants
- Conditions
- Particularités

## 9. Indemnités Swiss-Ski

Pour autant que les dispositions du présent Règlement soient respectées, l'organisateur est indemnisé à hauteur de CHF 700 (CHF 350 par compétition).

Si une compétition doit être annulée avant le jour de la course, il n'y a aucun droit à une indemnisation. En cas d'annulation d'une compétition le jour de la course, l'indemnité complète est versée par compétition.

## 10. Dispositions finales

Les modifications du présent Règlement demeurent réservées. Elles sont décidées par la COC et le groupe de travail Sport de compétition régional.

25 novembre 2024, Worblaufen / COC